

de Saint-Urbain en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur ;

ATTENDU que ce montant sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique ;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Urbain accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer »

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Urbain soumet le projet « Modules de jeux électrisamusants! »

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Urbain soit autorisé à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet « Modules de jeux électrisamusants! »;

RÉSOLUTION 2009-07-112

Demande à la municipalité des Éboulements et de Notre-Dame-des-Monts pour le partage des revenus de la taxe sur les carrières-sablières pour utilisateurs des carrières sur le territoire qui empruntent les routes municipales de Saint-Urbain.

QUE le Conseil municipal de Saint-Urbain demande à la municipalité des Éboulements et la municipalité de Notre-Dame-des-Monts de conclure une entente avec la municipalité de Saint-Urbain pour le partage des revenus provenant de la perception des droits auprès des exploitants de carrières et de sablières sur leur territoire.

Période de questions et d'information réservée au public

Une pétition est déposée au Conseil municipal par des citoyens du Rang Saint-Jérôme pour que des mesures soient prises par le Conseil municipal pour réduire la vitesse sur le rang.

Le Conseil municipal tient à remercier Martine Bouchard et Simon Fortin ainsi que les élèves de l'école Dominique-Savio, les parents, les professeurs ainsi que les nombreux bénévoles pour la réalisation du projet « Cirque en Folie » qui fut un très grand succès.

Remerciement

Les membres de l'Aféas de Saint-Urbain adressent 50 mercis à la municipalité pour avoir souligné, lors de la journée des bénévoles ce 6 juin 2009, les 50 ans d'existence de l'Aféas fondé en avril 1959.

Aféasement vôtre Mona
et ses Consoeurs Aféasiennes,

Prochaine assemblée municipale

Lundi le 3 août 2009 à 19 hres.

au sous-sol de la municipalité de Saint-Urbain 917, rue Saint-Édouard

LE COLPORTEUR

À toutes les personnes qui veulent me faire parvenir de l'information pour le Colporteur

Donald Lavoie 418-639-1104

par courriel dodenet@derytele.com

Journée familiale

Un groupe de citoyens bénévoles désire organiser une fête familiale au profit d'Opération Enfants-Soleil.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la Politique familiale adoptée par la municipalité de Saint-Urbain

Le samedi 1 août

Terrain de jeu de Saint-Urbain

Rallye à pied départ entre 11h00 et 16h00

Inscription

20 \$ Famille (2 adultes, 2 enfants)

10 \$ Individuel

Équipe entre 2 et 4 personnes

Souper et soirée inclus (2 hot-dogs, 1 liqueur / personne inscrite)

Admission 5\$ pour la journée et la soirée

DJ (pour nous faire danser)

Yvon Tremblay en après-midi sur le site
13h à 15h Clowns, jeux pour les enfants,
maquillage, sculpture de ballons.

15h à 17h Spectacle du Magicien Denis Fortier

18h Souper (hot-dog)

19h30 Réponses du rallye et prix

20h Tirages de nombreux prix

21h Spectacle **DÉCIBEL**

23h Feux d'artifices

23h30 Suite du spectacle **DÉCIBEL**

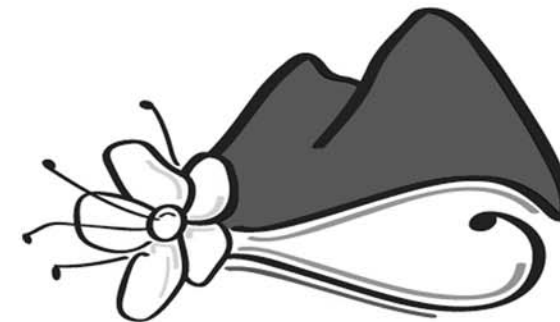
01h00 Fermeture du bar

Réservez votre départ pour le rallye auprès de Mario Simard 418-639-2308

Mariève Duchesne 418-639-9910

Steve Lajoie 418-639-2268

Julie Tremblay 418-639-2905



Corporation municipale de la paroisse de Saint-Urbain

Le Colporteur

Juillet 2009

Pour nous joindre

917, rue Saint-Édouard, C.P. 100
Saint-Urbain, Québec, G0A 4K0

Tél.: (418) 639-2467

Fax : (418) 639-1063

Courriel: munsturb@charlevoix.net

site web

http://sainturbain.qc.ca



**Le Festival du Coureur
des bois
de Saint-Urbain**

Une soirée de Bingo

Le jeudi 20 août au Centre communautaire de Saint-Urbain à 19 hres une soirée de bingo est organisée.

Un montant de **1500.00 \$** est distribué aux gagnants dont un gros lot de **500.00 \$** durant la soirée.

Bienvenue à tous !

**Vivre un moment
de nos Coureurs des bois**

Les 21, 22 et 23 août 2009

La Corporation du Festival du Coureur des bois tient à inviter toute la population à participer aux activités de la fin de semaine.

Entrée gratuite pour tous !

Plus d'infos au 418- 639-1099. Danielle Leduc

Attention, attention, attention.

Gens de Saint-Urbain cette annonce vous concerne... Nous, les dames de l'Afféas souhaitons que la garde paroissiale soit réorganisée le plus tôt possible dans notre paroisse ! On a déjà en main de nouveaux noms, aussi quelques anciens seraient prêts à revenir dans le groupe et nous lançons une invitation au grand public. Hommes ou Femmes intéressé(e)s, **appelez au 418-639-2116.**

Mona Simard (Prés. de l'Afféas)

Les résolutions du Conseil municipal

RÉSOLUTION 2009-07-104

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois de juin 2009, totalisant 107 761,67 \$ dont 16 491,16 \$ en salaire.

RÉSOLUTION 2009-07-105

Embauche de Mathieu Larouche-Fortin au taux horaire de 12\$/heure pendant 7 semaines du 13 juillet 2009 au 28 août 2009 pour la réalisation du plan de mesures d'urgence dans le cadre du Programme Emploi d'été Canada. (subvention de 4,50 \$/heure)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain désire faire rédiger son Plan de mesures d'urgence tel que prescrit par le Ministère de la Sécurité civile afin d'être prêt si une situation d'urgence survient sur son territoire;

CONSIDÉRANT que Mathieu Larouche-Fortin a été rencontré en entrevue et satisfait aux exigences du poste;

QUE le Conseil municipal embauche Mathieu Larouche-Fortin au poste de préventionniste incendie pour la réalisation du Plan de mesures d'urgence de la municipalité de Saint-Urbain.

RÉSOLUTION 2009-07-107

Location d'une génératrice en cas d'urgence avec Génératrice Drummond pour l'opération d'un centre des mesures d'urgence à Saint-Urbain en cas de sinistre.

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire permette l'utilisation de l'école à

la municipalité comme Centre d'hébergement en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de munir l'école des installations électriques nécessaires pour accueillir une génératrice en cas d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ces frais sont remboursés par le Ministère de la Sécurité civile en cas de mesures d'urgence et que des frais sont chargés seulement en cas de besoin;

QUE le Conseil municipal donne le contrat de location à Génératrice Drummond en cas de mesures d'urgence pour la municipalité.

RÉSOLUTION 2009-07-108

Prêt de matériel (salle communautaire, frigidaires (2), tables à pique-niques, permis de boisson, traverses pour piétons) pour une activité bénéfique au profit d'Enfant Soleil organisée par un groupe de citoyen le 1 août 2009.

CONSIDÉRANT QU'un groupe de citoyens bénévoles désire organiser une fête familiale avec un rallye à pied dans la municipalité le 1er août prochain dans le cadre d'une activité bénéfique pour Opération Enfants-Soleil

CONSIDÉRANT QUE cette activité s'inscrit dans le cadre de la Politique familiale adoptée par la municipalité de Saint-Urbain;

QUE le Conseil appuie les organisateurs dans la tenue de cet événement en répondant favorablement aux demandes faites à la municipalité pour le prêt de la salle communautaire sans frais ainsi que pour toutes les autres demandes (permis de boisson, tables à pique-niques, frigidaires et les affiches piétonnières)

RÉSOLUTION 2009-07-109

Mandat à l'arpenteur Tremblay & Fortin pour compléter les relevés topographiques sur l'ensemble du terrain dans le parc industriel (phase 2 et 3) pour un coût ne dépassant pas 5 500 \$ plus taxes afin de compléter le devis d'appel d'offre pour la réalisation de la phase II. Les coûts seront pris à même le règlement d'emprunt numéro 242.

QUE le Conseil municipal mandate Dave Tremblay, arpenteur-géomètre, pour effectuer les relevés topographiques pour la réalisation des plans et devis de la phase II du parc industriel de Saint-Urbain;

QUE les coûts estimés à 5 500 \$ plus taxes soient pris à même le règlement numéro 242.

RÉSOLUTION 2009-07-110

Adhésion au programme de soutien aux réalisations locales- Diagnostic résidentiel mieux consommer d'un projet collectif et présentation du projet de modules de jeux « électrisamusant » pour enfants.

ATTENDU que pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « Diagnostic résidentiel Mieux consommer », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation ;

ATTENDU que les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la municipalité